

CHAPITRE VIII.

1515 — 1594

SOMMAIRE : La Renaissance. — François I^{er} reconstruit le château de Folembray. — Edits qu'il date de Folembray. — Henri II. — Marie de Hongrie fait incendier le château de Folembray. — Vengeance d'Henri II. — Henri III donne la terre de Folembray à Diane de Valois. — Retour de ce domaine à la couronne.

François I^{er} qui venait de succéder à Louis XII, employait utilement les loisirs de la paix ; il avait commencé le Louvre dont les rois devaient successivement se léguer l'achèvement, jusqu'à ce que la fureur et la folie de quelques incendiaires viennent détruire en une seule nuit l'ouvrage de trois siècles ; il avait fait construire Saint-Germain, Madrid, Fontainebleau, où le ciseau de Jean Goujon et la palette du Primatice, devaient multiplier les chefs-d'œuvre ; Chambord, le cadeau de baptême d'un roi sans trône et presque sans patrie ; Villers-Cotterêts qui, après avoir vu les splendeurs et les fêtes de la cour de France, abrite maintenant l'infortune. Seigneur de Folembray, François I^{er} voulut aussi relever son domaine et doter notre pays d'un château royal.

A cette époque, l'Architecture religieuse décroissait pour ne plus se relever ; çà et là elle jetait encore quelques reflets brillants, derniers souvenirs d'une gloire mourante, mais elle allait quitter les temples sacrés pour embellir les demeures seigneuriales qu'elle devait transformer. Les seigneurs jusqu'ici, presque toujours en lutte avec le roi ou avec eux-mêmes, avaient eu besoin pour se défendre, de forteresses qu'ils s'efforçaient de rendre imprenables ; de là ces courtines épaisses, ces donjons formidables, ces

souterrains secrets, ces fossés, ces poternes, ces machicoulis et ces mille moyens de défense dont ils hérissaient leurs habitations. La part qui revenait à l'architecture était donc tout entière dans l'organisation de la résistance. Mais plus tard, quand la poudre et le canon vinrent battre en brèche les murs des demeures seigneuriales, quand l'autorité du roi chaque jour grandissant, rendit les barons plus soumis et les populations moins disposées à souffrir les abus de l'âge féodal, les seigneurs renoncèrent à leurs forteresses, devenues inutiles, et se bâtirent des demeures moins sévères. Ils aimaient à y retrouver les étroites tourelles, les couronnements aigus, les pavillons saillants, les murs crénelés ; c'étaient autant d'ornements pour le château et pour le châtelain, autant de souvenirs d'un passé qu'il ne devait plus revoir. Ces demeures seigneuriales construites pour la plupart dans ce nouveau style auquel on donna le nom de Renaissance, servirent de transition entre le manoir féodal du moyen-âge et la maison de plaisance du siècle dernier.

C'est dans ce style que François I^{er} fit relever le château de Folembray, au lieu même qu'avait choisi Enguerand III en 1209 (1).

Il était divisé en deux parties irrégulières et on arrivait dans chacune des deux parties par une double porte que défendaient ou plutôt qu'embellissaient quatre tours d'inégale hauteur.

Le pavillon du sud devait être celui du roi ; derrière ce pavillon se trouvait une terrasse dont on a retrouvé le mur il y a quelques années. Ce mur avait 3 mètres de hauteur et 1 mètre 50 d'épaisseur ; un escalier en pierre conduisait dans la grande cour du château et de là dans le parc.

Le pavillon du roi était relié au pavillon nord par un

(1) Voir la gravure qui se trouve en tête de ce volume et que nous devons au crayon de M. Michaud, de la Verrerie de Folembray.

corps de bâtiments dans lesquels devaient se trouver les écuries et le chenil ; en arrière, on voyait une terrasse où l'on descendait dans les jardins par deux escaliers de pierre.

Nous avons dit déjà que la chapelle Saint-Nicolas, construite par Enguerrand, avait seule échappé à la ruine et au vandalisme, et que François I^{er} en avait remplacé le dallage par des carreaux vernis et fleurdelysés, au milieu desquels on voyait son chiffre.

Un bois de plus de soixante-dix arpents et qui n'avait pas vu la hache depuis l'année 1376, entourait ce château, où bien des richesses de toute nature devaient être entassées.

Le domaine de Folembay mesurait cent dix arpents : trois cents ans plus tard, il se partageait ainsi :

	Arp.	Perch.
Le grand parc ou bois de futage ..	64	35
Le petit parc.. .. .	7	72
Aunois	18	50
Pré.. .. .	5	79
Terres labourables	6	77
»	1	33
Estang.. .. .	5	82
	<hr/>	<hr/>
Total du parc	110	28 (1)

François I^{er} aimait le séjour de Folembay ; il y venait à l'époque des chasses avec sa favorite, Madame de Châteaubriand, pour y courir le daim, le chevreuil et le sanglier, si communs dans la basse forêt de Coucy.

Trois édits de François I^{er} portent la date de Folembay :
 Octobre 1545 — Edit qui supprime la charge de grand chancelier de France, vacante par le décès de Charles de France, duc d'Orléans.

(1) Arch. nation. Sec. g. c. 14. Dressé par Denis Capperon, arpenteur, en 1776.

21 Novembre 1546 — Edit qui défend aux agents et serviteurs des princes et seigneurs, de suivre la cour et d'y avoir des correspondances en chiffres ou caractères inusités, sous peine de confiscation.

26 Novembre 1546. — Edit qui fixe le taux des vivres et règle l'établissement des Mercuriales.

L'année suivante, le royal seigneur de Folembray mourait dans la force de l'âge, 28 janvier 1547, laissant, malgré ses fautes et ses revers, un grand nom dans l'histoire.

Nous retrouvons Henri II, son fils et son successeur, au château de Folembray, d'où il date l'édit suivant :

Août 1552. — Edit confirmant les privilèges accordés par les rois de France aux avocats du roi, en son châtelet de Paris.

Mais de tristes jours allaient s'élever encore pour Folembray et éclairer la sanguinaire vengeance d'une femme. Marie, reine de Hongrie, qui prodiguait ses faveurs à un seigneur de sa cour, apprit avec un singulier dépit que les soldats de Vendôme chassaient sa bienveillance pour son jeune favori. Saisie de fureur, elle envoie aussitôt le comte de Rœux, seigneur de Crouy, à la tête d'un détachement des troupes impériales, porter le fer et le feu dans toute la Picardie.

Près de huit cents villages furent incendiés : les Impériaux s'attaquaient surtout aux châteaux, et celui de Folembray qui montrait avec orgueil la pierre blanche encore de ses pavillons et de ses tourelles, fut pillé de fond en comble et livré aux flammes vers le 15 octobre de l'année 1552.

Nesles, Noyon, Chauny, Lesdins subirent le même sort ; une complainte d'un bourgeois de Noyon, sur les malheurs dont la Picardie eut tant à souffrir, nous a été conservée : nous en donnons quelques extraits qui feront connaître l'étendue de ces désastres et l'immensité des regrets dont ils furent la cause :

Que diras-tu, ô triste roy Henry,
Lorsqu'adverty seras de ma souffrance ;
Ton cueur enflé sera triste et marry,
Qu'ainsy péril est ton pays de France.

Viens écouter mes nobles pastauriaux,
En leur pipeaux jectez dolorieux crys.
Au temps jadis chantaient leurs chalumeaux,
Mais sans tropeaux on les voit par monceaux
Souz des obeaux les ungs morts, aultres vifz ;
Mes parqs floris sont plain de corps pourris.
Jusque à Paris, on ouy la doléance,
Dont à jamais sera mémoire en France.

Tu vois mes sœurs, Nelles, Roye et Chaunys,
Encre Capy venir à paurrefin ;
Ton pavillon tant noble et enrichiz,
Et obscurcy des grand feu et noircy ;
Et tout razés jusque au rez du chemin,
Tu vois Hesdin, ville, parq et jardin.

Que dicte-vous, ma noble sœur Chaunys,
Par les champs mis sont vos gentils jongheleurs,
Tous vos faiseurs de beaux esbas musnis.
Ils sont unis à jecter cris et pleurs,
Vos bons joueurs faisant rire les cueurs,
Des grands seigneurs par leurs farses et jus,
Leur jonghleries et esbas sont mys jus.

Où êtes-vous, les saiges de Paris ?
Gens sans esprit en ténèbres bouté,
Lors hébétés d'avarice surpris.

Où est Clovis, Clotaire et Saint-Loys ?
Que ne sont-ils à présent suscité,
Pas ne eust été brûlée ma cité. (1).

(1) Com. Arch. de Noyon. t. 1., p. 9.

Cette barbare expédition ne resta pas impunie ; Henri II ne pouvait oublier l'injure faite à son royaume, à son domaine et au château de son père. Quelques années après, il conduisit une armée dans les Pays-Bas, prit et brûla Bouvines, Dinant et Binch ; il se dirigea ensuite vers Mariemont, séjour de la reine Marie, que l'art et la nature s'étaient plu à embellir, et vengea l'incendie de Folembay par l'incendie de la maison royale. Au milieu des débris de cette somptueuse demeure, Henri fit placer cette inscription : « Royne insensée, souvieng-toi de Follembay. »

Nous pensons que c'est au roi Henri II qu'il faut attribuer la restauration du château de Folembay ou plutôt la reconstruction des parties les moins endommagées de l'édifice qui, quoique gardant encore le nom de château, ne fut plus à proprement parler qu'un rendez-vous de chasse.

En 1576, Henri III donna la terre de Folembay à Diane de Valois, duchesse d'Angoulême, fille naturelle et légitimée du roi Henri II, mais Diane étant morte sans laisser d'héritier, le domaine fit pour la seconde fois retour à la couronne.

